



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/contenu/actualites-france-et-international/article/fonds-europeens-pour-la-peche-et>

# Fonds européens pour la pêche et les cultures marines : ce que toucheront les régions

- contenu - Actualités France et international -

Date de mise en ligne : vendredi 31 octobre 2014

---

OIEau

---

L'État et les régions sont parvenus à un accord le 28 octobre pour répartir le Feamp (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche). A chaque région, maintenant, de bâtir sa politique en matière de pêche et de cultures marines.

Après négociations, d'abord entre l'Etat et les Régions, puis entre les régions elles-mêmes, on y voit maintenant plus clair dans la répartition du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, descendant actuel des anciens Ifop puis Fep. Rappelons que Frédéric Cu villier avait obtenu une forte hausse de l'enveloppe française, qui atteint 588 millions d'euros répartis sur la période 2014-2020.